

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 8 juin 2020

---

**Présents :** M. Kepa, M<sup>me</sup> Maunoury, M. Bérel, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Blais, M<sup>me</sup> Lemarchand, M<sup>me</sup> Knedlik, M. Roussel, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M. Faucher, M. Marie.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente
  - Reconstruction et extension de l'école primaire : agrément des sous-traitants proposés par la société RONCO sur le lot n° 2 « Gros œuvre - Ravalement - Plaquettes » (PIERRE, VISA BTP, PLANICHAPE-FLUIDE, THERMER, LES FAÇADIERS NORMANDS, FOURMY RAVALEMENT) ; acceptation de l'avenant n° 1 de la société CHANU HD (lot n° 3 « Charpente bois ») pour un montant de 3 398,25 € HT ; acceptation du marché de la société LOUISE (lot n° 9 « Menuiseries intérieures » ; 75 213,89 € HT) suite à la mise en liquidation judiciaire de la société MBHN.
  - Réhabilitation de la salle du Suvez : acceptation de l'avenant n° 2 de la société TTA (lot C « Démolition – Désamiantage – VRD ») pour un montant de 13 748,90 € HT et de l'avenant n° 1 de la société BRIAND (lot N « Electricité – Ventilation ») pour un montant de 4 915,26 € HT
  - Signature, avec la société PARTELIOS, de la convention de rétrocession relative aux terrains non utilisés par le programme de construction des 8 logements de la Rue de la Libération (1a 92ca).
- Acceptation d'avenants au marché de reconstruction et d'extension de l'école primaire : CF CUISINE (+ 2 151 € HT), LOUISE (+ 3 377,96 € HT), GILSON (7 227 € HT).
- Acceptation d'avenants au marché de réhabilitation de la salle du Suvez : SPN (+ 16 883,62 € HT), ARCHI-TRIAD (+ 1 390 € HT ; 2 voix contre et 5 abstentions).
- Décision de consentir une annulation de deux mois de loyer à l'exploitant du bar « Les 3 marches » (local commercial communal), compte tenu de la fermeture imposée à cet établissement par la crise sanitaire.
- Désignation des délégués du Conseil Municipal dans les différentes structures intercommunales et commissions thématiques. Liste complète à venir.
- Instauration du Droit de Préemption Urbain sur le territoire de la commune, suite à l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme.
- Vote des taux des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes.

### Communications de Monsieur le Maire :

- projet de partenariat avec le Département du Calvados pour la fabrication par le collège des repas des cantines scolaires de Potigny ;
- entrée en fonction de l'animatrice chargée du Relais d'Assistantes Maternelles.

### Questions et informations diverses :

- devenir de la maison minière située aux abords de la future MJC (M. Bérel) ;
- réouverture complète et normale du bureau de Poste (M. Geffroy) ;
- futur panneau d'information lumineux (M<sup>me</sup> Lemarchand) ;
- vandalisme sur l'aire de jeux de la Rue de Prague (M<sup>me</sup> Kiszko) ;
- état de détérioration du Chemin de la Voie (M. Gasnier) ;
- reconnaissance financière de l'implication de certains agents communaux pendant la crise du COVID 19 (M. Blais).

Séance levée à 20h15.